



Aix en Provence, le 16 Novembre 2020

A la suite de l'annonce de la démission conjointe de

- Mme Danièle BERARD Présidente,
- Mme Laurence BACO 1° vice-présidente
- M. Patrick MOUTTET Secrétaire général

et conformément aux statuts (Art. 8 et 9 ) et règlement Intérieur (Art. 7) <sup>(1)</sup>:

Une **Assemblée Générale Extraordinaire (A.G.E.)** se tiendra

**le Jeudi 21 Janvier 2021** au sein de notre comité.

Le seul point à l'ordre du jour sera :

**L'élection d'une nouvelle liste présidentielle** qui pourvoira au remplacement à la même date de la liste démissionnaire.

Dans ce but, un appel à candidature est lancé dès réception de ce message. Chaque président de club devra par tous moyens possibles communiquer cet appel à candidature aux membres de son club.

Rappel : Chaque liste présidentielle devra être composée :

- d'un candidat à la Présidence.
- d'un candidat à la 1<sup>ère</sup> Vice-présidence.
- d'un candidat au Secrétariat général.

Cette liste sera obligatoirement accompagnée d'un projet pour l'ensemble du Comité.

Les listes candidates devront parvenir au plus tard **le 20 décembre 2020** au comité où elles seront soumises au contrôle du Bureau électoral désigné et chargé de veiller au bon déroulement des opérations de vote.

<sup>(1)</sup> Les statuts et le règlement intérieur sont consultables sur le site du Comité :  
[www.bridgecomitedeprovence.com](http://www.bridgecomitedeprovence.com)